

**Allocution de M<sup>me</sup> Anne-Marie Descôtes  
Directrice de l'AEFE**

Le programme FLAM repose fondamentalement sur un partenariat. Associations et intervenants FLAM, enfants, parents, élus, autorités locales, postes diplomatiques et institutions en France font, chacun à leur niveau, vivre ce partenariat.

Pour l'AEFE, le partenariat s'exprime d'abord dans son rôle d'impulsion et d'accompagnement financier qu'elle joue depuis 2009. Depuis 2009 en effet, à la suite des recommandations des états généraux de l'enseignement français à l'étranger, le programme FLAM a été confié à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Au fil de ces quatre années, l'AEFE a pu observer en direct la croissance de ce réseau des associations FLAM à travers le monde entier.

Sur l'ensemble de la période 2009-2012 – car vous vous en souvenez que le programme FLAM est rythmé en années civiles et non en années scolaire –, nous avons mené pour ces Assises FLAM une enquête très synthétique visant à vous donner un aperçu opérationnel de l'état du programme tel qu'il est suivi par l'AEFE.

Le premier document synthétique, disponible dans vos dossiers, est la cartographie des associations FLAM actuellement

subventionnées par l'Agence dans le cadre du dispositif financier incitatif quinquennal de subventions versées par l'Agence aux associations.

Vous observerez que nous subventionnons aujourd'hui 75 associations FLAM à travers le monde, dans des pays aussi divers que l'Algérie, l'Allemagne, la Chine, Israël, l'Estonie ou encore les États-Unis. Cet engagement budgétaire de l'AEFE s'élève à près de 600 000 euros par an, ce qui représente un effort tout à fait conséquent pour un dispositif incitatif. Notre engagement financier sur la période 2009-2012 dépasse ainsi les 2 millions d'euros au bénéfice des associations.

Les associations FLAM en cours de subventionnement font l'objet d'un suivi attentif de la part de l'AEFE et entretiennent, pour beaucoup d'entre elles, un dialogue régulier avec le service pédagogique de l'Agence qui est chargé de la gestion administrative et budgétaire de ce programme.

Cela ne signifie pas cependant que nous nous désintéressons des associations FLAM qui se trouvent au-delà du dispositif de subvention incitative quinquennal mis en œuvre par l'AEFE. Nous savons aussi que l'évolution de ces associations FLAM, plus anciennes et plus expérimentées, constitue un sujet important de discussion qui sera retenu comme l'un des thèmes à traiter dans les ateliers cet après-midi.

C'est pourquoi nous avons pris soin pour ces Assises de lancer un recensement de l'ensemble des associations FLAM actives dans le

monde aujourd'hui, incluant à la fois les associations actuellement subventionnées par l'AEFE et celles qui, n'étant plus éligibles à ce type de subvention, restent néanmoins actives. Nous atteignons à ce stade un pointage total de 112 associations FLAM à travers le monde, dont certaines fonctionnent depuis maintenant plus de dix ans sans interruption.

Il faut à cet égard souligner la capacité avérée de nombreuses associations, une fois cofinancées et accompagnées par la puissance publique, à voler de leurs propres ailes, et c'est bien tout le sens de ce programme. Ceci démontre, à notre sens, que le dispositif financier incitatif, comme le souhaitaient les fondateurs du programme, conduit bien à une autonomie et une longévité satisfaisantes.

Si l'on en revient aux 75 associations subventionnées actuellement, dans 26 pays, nous nous sommes penchés plus en détail sur l'évolution de la demande adressée à l'AEFE depuis 2009. Nous constatons que :

- Le nombre d'associations ayant déposé un dossier de demande de subvention à l'AEFE a progressé de 40 %, passant de 62 demandes en 2009 à 87 en 2012.
- Le montant total des subventions demandées par des associations a progressé de 76 %, passant d'environ 600 000 euros en 2009 à plus d'1 million d'euros en 2012.

- Le nombre total d'associations subventionnées par l'AEFE à, quant à lui, progressé de 51 %, passant de 49 en 2009 à 75 associations subventionnées en 2012.

Nous avons par ailleurs examiné l'évolution de la répartition par zone du nombre d'associations subventionnées.

En Afrique, 5 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 4.

En Amérique du Nord, 8 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 15.

En Amérique du Sud, 7 associations subventionnées en 2009, 8 en 2012.

En Asie-Pacifique-Océanie, 6 associations subventionnées en 2009 ; 9 en 2012.

Au Moyen-Orient, 1 seule association était subventionnée en 2009. En 2012, elles sont au nombre de 3.

Enfin, en Europe, 22 associations étaient subventionnées en 2009. En 2012, elles sont 36.

Vous pouvez également observer sur les rendus graphiques réalisés par nos équipes la représentation de cette ventilation par zone géographique des associations FLAM subventionnées. En examinant la période 2009-2012, nous avons relevé en particulier une très forte croissance du nombre d'associations subventionnées en Europe entre 2009 et 2010, avec une progression de près de 70 % en une seule année à l'époque ! Ceci peut s'expliquer peut-

être par que nous avons alors repris le programme, en doublant la mise, ce qui évidemment avait créé un appel d'air.

Ces éléments de bilan rappelleront à celles et ceux qui connaissent bien l'histoire du programme FLAM d'autres éléments de bilan. Je veux parler de ceux du rapport Burkard-Dyckmans, une importante étude d'évaluation conduite en 2006-2007 par le MAE, et que la sous-direction du français de la DGM évoquera peut-être tout à l'heure.

Cette étude posait, dès 2007, la question de la soutenabilité budgétaire du programme FLAM en cas de croissance de la demande. On se souvient qu'à l'époque, le budget alloué annuellement au programme FLAM se situait aux alentours de 240 000 Euros.

L'AEFE met actuellement en œuvre un financement annuel accru de 250 % par rapport à cette somme initial. Un financement que nous devons mettre en regard de l'exigence – renforcée, dans un contexte que nous connaissons tous – de responsabilité budgétaire, pour l'État comme pour ses opérateurs. Dans ce contexte, nous devons, je crois, nous réjouir d'avoir pu déployer, et surtout soutenir depuis ces années, une enveloppe de financements incitatifs de ce niveau à partir de l'AEFE, là où de nombreux projets et programmes ont été, ou sont encore, affectés par des érosions budgétaires qui peuvent être parfois lourdes de conséquences.

Ce constat doit à mon sens nous inciter à respecter le principe de durée déterminée et de dégressivité raisonnée qui fait la spécificité des cofinancements FLAM apportés par l'AEFE. La raison d'être de cette nature de subventions est de permettre une extension graduelle du vivier des bénéficiaires, à mesure que celles des associations subventionnées ayant fait la preuve de leur soutenabilité sans subvention laissent la place à des associations naissantes qui s'élancent à leur tour et qui ont donc besoin d'être soutenues.

Les modalités d'engagement de ces cofinancements – durée, dégressivité – font partie des pistes que nous pourrions explorer dans le cadre des ateliers et sur lesquels il sera intéressant d'échanger avec vous.

On peut ajouter que, si le dispositif financier incitatif de l'AEFE constitue aujourd'hui l'outil principal auquel est généralement identifié le programme FLAM, bien d'autres formes d'accompagnement – comme il en sera sans doute question en ateliers cet après-midi – existent et méritent d'être développées. Outre les revenus, qui peuvent être importants, de leur activité propre, certaines des associations peuvent en effet s'appuyer sur des aides financières locales, y compris des aides servies par les postes diplomatiques français.

Un autre élément de bilan extrait de l'étude menée par le MAE en 2006-2007 mérite notre attention : il s'agit de l'appui et du conseil aux intervenants FLAM, notamment dans celles des associations engagées dans une approche pédagogique – sachant que cette

approche pédagogique est locale, c'est à dire distincte de l'enseignement à programme français que nous portons par ailleurs (et comme l'a rappelé la ministre, ce sont bien des piliers distincts). Nous nous situons à présent dans une autre des thématiques qui seront traitées en ateliers tout à l'heure.

Là encore, l'AEFE s'est attachée à explorer les sources potentielles de prestations spécialement adaptées à la diversité des associations FLAM. Nos discussions avec le Centre international d'études pédagogiques, le CIEP ont donné à cet égard des résultats prometteurs.

Cette initiative vient en rencontrer et renforcer d'autres, déjà existantes : d'ores et déjà, quelques unes parmi les associations FLAM qui proposent une approche pédagogique construite sont soutenues, de diverses façons, par des postes diplomatiques. Les services culturels leur signalent, et parfois, cofinancent, des stages ou des formations, sur place ou en France.

Cette fois, sans sous-estimer bien sûr la grande diversité des attentes et des demandes des associations FLAM, il nous a semblé important de poser les bases d'une coopération permettant à celles des associations FLAM qui le souhaitent de commander auprès du CIEP une ou plusieurs prestations de formation élaborées spécialement pour les intervenants FLAM.

Ces formations pourraient être servies à une association seule ou bien simultanément à plusieurs. Un projet de convention entre l'AEFE et le CIEP a été rédigé en ce sens, que nous prévoyons de

signer très bientôt. La présence du CIEP cet après-midi également, lors des ateliers, apportera d'utiles éléments de réflexion et de réponse dans ce domaine.

L'étude de 2006-2007, enfin, posait la question de l'évolution de certaines associations FLAM, très structurées dans leur pratique et susceptibles de tendre vers une autre forme d'organisation. Depuis cette époque, et la sous-direction du français du MAE souhaitera peut-être apporter des précisions sur ce point, est apparu un nouvel outil qui peut intéresser certaines associations : le « LabelFranceÉducation ».

Sans entrer dès maintenant dans le détail, sachant qu'un décret très précis est paru il y a quelques mois, il nous semble que ce nouvel outil que constitue le « LabelFrancÉducation » pourrait constituer une réponse intelligente et constructive aux interrogations d'évolution de format ou d'activité que pourraient se poser certaines associations FLAM.

En effet, le « LabelFrancÉducation » peut intéresser des associations devenues très structurées dans leur pratique et qui souhaiteraient tendre, tout en travaillant sur la base de programmes locaux, vers une forme de scolarisation donnant toute sa place à la langue française – en y ajoutant d'autres dispositifs : préparation au DELF ou au DALF, disciplines non-linguistiques, etc.

En tant qu'opérateur, non seulement du réseau d'enseignement français homologué, mais aussi de dispositifs locaux comme FLAM ou comme « LabelFrancÉducation », l'AEFE peut jouer un

rôle de facilitateur, un rôle d'ensemblier. Ce rôle d'ensemblier, qui prend notamment appui sur les équipes du siège de l'Agence qui suivent simultanément ces différents dispositifs, doit nous permettre d'ajuster au mieux chaque système à la fois aux besoins qu'il vise à combler, aux moyens qu'on peut y consacrer, et aux capacités de chacun de ses partenaires.

Car, vous l'avez entendu il y a quelques minutes : le programme FLAM repose sur un partenariat faisant intervenir associations et intervenants FLAM, enfants, parents, élus et autorités locales, postes diplomatiques, et institutions en France.

Et sans anticiper les réflexions et propositions qui pourraient émerger des ateliers tout à l'heure, nous pouvons tirer ensemble en ce début de matinée un premier constat de l'observation du programme FLAM et de son évolution depuis l'année 2000. Ce constat est à la fois très simple et très ambitieux : de même que sont salués et fêtés chaque année par l'OIF, le MAE, la DGLFLF, TV5Monde et beaucoup d'autres, toutes celles et ceux qui ont le français en partage, de même ces assises révèlent que nous avons FLAM en partage.

C'est un constat simple, parce qu'il affirme et reconnaît la contribution de chacun à la réussite de FLAM.

C'est un constat ambitieux, parce qu'il s'ensuit que le développement de FLAM tient très fortement aujourd'hui à la qualité de la coopération entre partenaires, au mieux des volontés

et des moyens respectifs de chacun. Ce n'est pas le moindre des enjeux de ces Assises.

Je vous remercie pour votre attention, et vous souhaite un excellent travail.